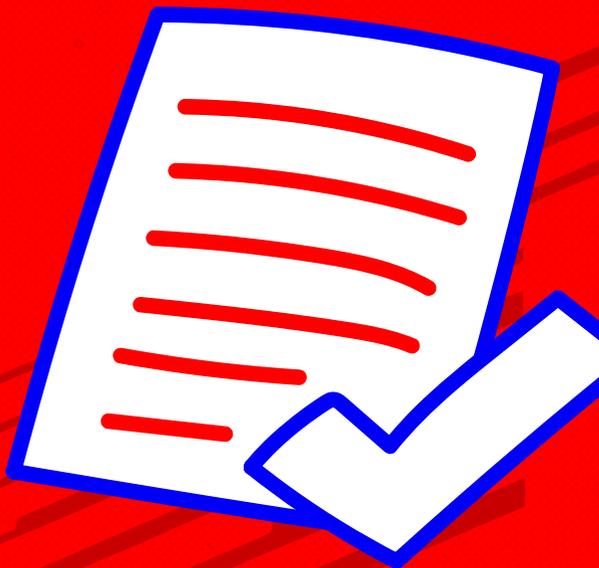


LES JEUNES PRENNENT LA PAROLE

TEXTE D'ORIENTATION 2025



SOMMAIRE

- » **Contre la privatisation du secteur ferroviaire et pour le respect des objectifs climatiques**
- » **Assurer la sécurité et garantir les besoins essentiels du personnel**
- » **Planification du personnel tournée vers l'avenir - Améliorer l'attractivité de la formation**
- » **Renforcer la représentation des intérêts dans les entreprises ferroviaires**
- » **Ne rien céder au fascisme et à l'extrémisme de droite**
- » **Augmenter les ressources à temps plein - Pérenniser l'activité syndicale pour les jeunes**

CONTRE LA PRIVATISATION DU SECTEUR FERROVIAIRE ET POUR LE RESPECT DES OBJECTIFS CLIMATIQUES

POURQUOI NOUS PRENONS POSITION :

Les chemins de fer sont un élément central du service public d'intérêt général, de la mobilité et du virage vers des transports plus respectueux du climat en Europe. Conformément au point de vue des quatre syndicats des transports EVG, vda, SEV et CFDT Cheminots, nous rejetons catégoriquement la privatisation ou l'ouverture des marchés dans le secteur ferroviaire. **Nos expériences montrent** que la privatisation représente non seulement une menace pour la qualité, la sécurité et les normes sociales, mais aussi une régression sur la voie d'une politique des transports durable.

Au cours des dernières décennies, nos quatre pays ont essayé, sous la pression de l'Union européenne et de stratégies nationales de libéralisation des marchés, d'ouvrir davantage voire de démanteler les entreprises ferroviaires. Les conséquences négatives se font clairement sentir : fragmentation des compétences, baisse des investissements dans l'infrastructure, pression accrue sur les prix, pénurie croissante de main-d'œuvre et recul de la qualité au niveau de l'exploitation. Ces évolutions vont à l'encontre des objectifs en faveur d'un chemin de fer opérationnel, fiable et accessible à toutes et tous.

En Allemagne, la transformation de la Deutsche Bahn en société anonyme n'a pas occasionné les gains d'efficacité espérés. Au contraire, la pression sur les bénéficiaires a conduit à faire des économies sur le personnel, à alléger la circulation des trains et à creuser les retards d'investissement dans le réseau. L'EVG met en garde contre toute mesure visant à diviser davantage l'infrastructure ou à la déstabiliser en faisant entrer de nouveaux prestataires privés.

En Autriche, le modèle d'une entreprise de chemin de fer publique forte (ÖBB) est un gage de stabilité et de fiabilité. Le syndicat vda œuvre activement pour que le transport ferroviaire reste une partie intégrante du service public d'intérêt général. La concurrence dans le transport de personnes et de marchandises s'est également accrue dans ce pays - avec notamment des répercussions négatives sur les normes en matière de personnel et sur la sécurité de planification à long terme.

En Suisse, le SEV s'oppose à l'ouverture du marché aux prestataires étrangers, comme dans le trafic voyageurs international. Le modèle de coopération éprouvé serait alors menacé par des pratiques de dumping social et d'écrémage au profit des liaisons les plus rentables. La libéralisation entraînerait une fragmentation susceptible de mettre en danger le maillage dense qui caractérise le système des transports publics en Suisse.

En France, l'ouverture du transport de voyageurs a d'ores et déjà produit de premiers effets négatifs, visibles dans des domaines tels que les conditions de travail, la diversité de l'offre dans les régions rurales et la cohésion du réseau ferré national. La CFDT met en garde contre un développement privilégiant la concurrence économique au détriment de la justice sociale et de la responsabilité écologique.

Les signataires de ce texte identifient clairement les évolutions néfastes et les risques suivants :

- » **Le dumping social** : les prestataires privés contournent souvent les conventions collectives de travail (CCT) ou proposent des salaires et des conditions de travail moins favorables. Ces pratiques mettent en péril le personnel de l'ensemble du secteur.
- » **Une fragmentation en lieu et place de la coopération** : l'ouverture du marché du rail mène à une lutte concurrentielle plutôt qu'à une offre fiable et coordonnée.
- » **Des régions rurales négligées** : les entreprises privées ne desservent généralement que les lignes rentables, ce qui fragilise l'accès sur l'ensemble du territoire.
- » **Les objectifs climatiques en danger** : une politique ferroviaire axée sur la maximisation des profits empêche le changement de cap nécessaire des transports au bénéfice du rail.

Notre pronostic est clair : ouvrir davantage les marchés ne ferait que déstabiliser le secteur ferroviaire et l'affaiblir dans son rôle de moyen de transport public, socialement juste et respectueux du climat.

NOS DEMANDES COMMUNES :

- » Aucune privatisation (totale ou partielle) des entreprises ferroviaires nationales
- » Arrêt de l'ouverture des marchés dans le trafic voyageurs international
- » Renforcement du système ferroviaire intégré - d'un seul tenant, pour toutes et tous
- » Définition de normes sociales impératives et application systématique des CCT/accords tarifaires
- » Engagement politique en faveur de la mission de service public du trafic ferroviaire

Seuls des chemins de fer forts et sous responsabilité publique peuvent contribuer à la mobilité de demain - dans l'intérêt de la population, de l'environnement et du personnel.

ASSURER LA SÉCURITÉ ET GARANTIR LES BESOINS ESSENTIELS DU PERSONNEL

SÉCURITÉ DU PERSONNEL :

PROTECTION CONTRE LES AGRESSIONS ET LA SURCHARGE

Dans nos quatre pays, les collègues rapportent le stress croissant auquel ils doivent faire face et la multiplication des agressions dans la relation avec la clientèle, sans oublier la situation de sous-effectif. Le personnel des trains, en particulier, est de plus en plus la cible de violences verbales et physiques, tandis que les mécanismes de protection technique et du personnel font largement défaut. En outre, le travail réalisé seul, que ce soit sur le véhicule moteur ou dans le domaine de la maintenance, représente un risque majeur.

Nos demandes syndicales :

- » Equipement systématique en dispositifs de protection techniques (bouton d'urgence, vidéosurveillance, bodycams – selon les souhaits)
- » Formations obligatoires aux techniques de désescalade et de gestion des conflits
- » Aucun travail dangereux réalisé seul : effectif minimum de personnel, y compris en surface
- » Plans de sécurité nationaux et transfrontaliers associant les organes de représentation du personnel

BESOINS ESSENTIELS : AVOIR ACCÈS À DES TOILETTES ET À DE L'EAU ET ÊTRE PROTÉGÉ DE LA CHALEUR N'EST PAS UN LUXES

Il est inacceptable qu'en Europe, des collaboratrices et collaborateurs des chemins de fer soient régulièrement obligés de travailler sans avoir accès à des sanitaires propres ou à de l'eau potable, notamment en cas de longs trajets, dans des gares isolées ou lors d'interventions techniques. La crise climatique ne fait qu'aggraver la situation : les cabines de conduite surchauffées, le manque d'ombre et les longs tours de service sans approvisionnement en eau mettent en danger la santé de nos collègues.

Nos demandes syndicales :

- » Obligation d'accès à des toilettes propres et disponibles le long de toutes les lignes et zones d'intervention
- » Approvisionnement obligatoire en eau potable pour l'ensemble du personnel des chemins de fer pendant toute la durée du service
- » Mesures techniques de protection contre la chaleur : climatisation dans les véhicules moteurs, dispositifs d'ombrage mobiles sur les quais, vêtements de protection contre la chaleur lors des interventions extérieures
- » Adaptation des réglementations de la durée du travail en cas de conditions météorologiques extrêmes (tours de service raccourcis lors des canicules, p. ex.)

UNE RESPONSABILITÉ EUROPÉENNE IMPLIQUE DES NORMES EUROPÉENNES

Le trafic ferroviaire est toujours plus étroitement interconnecté ; pourtant les conditions de travail restent très disparates. La France joue parfois un rôle précurseur en matière de protection contre la chaleur, tandis que l'Allemagne et l'Autriche présentent des lacunes en termes d'infrastructures de toilettes et d'équipements techniques. Malgré un bon niveau dans certains domaines, la Suisse a des défis à relever concernant l'exploitation en surface. Il est urgent de définir des exigences minimales communes, et ce à l'échelon européen.

» Notre demande syndicale :

Un cadre européen pour la sécurité et la couverture des besoins essentiels dans le service ferroviaire – soutenu par les partenaires sociaux, la sphère politique et les autorités de surveillance.

PLANIFICATION DU PERSONNEL **TOURNÉE VERS L'AVENIR - AMÉLIORER** **L'ATTRACTIVITÉ DE LA FORMATION**

LA PLANIFICATION DU PERSONNEL, OU COMMENT ANTICIPER LA RELÈVE

Après 2,5 ou 3,5 années de formation, certains apprentis ne trouvent pas de poste de travail adéquat. Chaque année pourtant, que ce soit en Allemagne, en Autriche, en France ou en Suisse, les employeurs s'interrogent sur le nombre de personnes en apprentissage et en alternance qu'ils souhaitent engager. Pour ensuite se rendre compte, à la fin de la formation, que la planification ne correspond pas aux besoins effectifs. Ces pratiques dénotent un manque de considération pour les personnes concernées, mais aussi pour le temps et les efforts qu'elles ont fournis pendant leur formation.

Nos syndicats prônent une planification des besoins réfléchie et tournée vers l'avenir, qui bénéficie du soutien des représentants syndicaux et de l'entreprise, et qui montre aux personnes en formation que leur avenir sera ensuite assuré.

Que les élèves se trouvent en Allemagne, en Autriche, en France ou en Suisse, l'apprentissage est toujours déprécié.

Le classique : « **Pour réussir vraiment dans la vie, il faut faire des études.** »

Et à ceux qui suivent une formation après avoir obtenu un diplôme supérieur, on demande :

« **Pourquoi pas des études au lieu d'un apprentissage ?** »

Dans nos syndicats, nous estimons que l'apprentissage ne devrait pas être dénigré en tant qu'avenir possible pour les élèves. Effectuer un apprentissage ou une alternance apporte en effet un atout majeur : l'expérience pratique. Dès la fin de leur formation, les apprenties et apprentis peuvent être directement opérationnels au sein de l'entreprise, travailler de manière rentable et s'atteler à leur développement personnel comme professionnel.



C'est non seulement aux pays d'agir dans ce domaine, mais aussi à nos entreprises de rendre la formation plus attrayante. En d'autres termes, nos syndicats invitent les entreprises à communiquer davantage sur les mesures de formation continue et de perfectionnement qu'elles proposent, afin de montrer que le parcours ne s'arrête pas à la formation initiale.

La génération Z (1997 - 2012) n'occupera pas pendant 40 ans le même emploi dans la même organisation. Les entreprises doivent s'adapter à cette situation en offrant à leurs futurs collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'à nos collègues la possibilité d'élargir leurs horizons personnels et professionnels. Elles doivent aussi promouvoir activement les dispositifs correspondants.

La formation est une composante importante de notre société et doit le rester à l'avenir.

Dans les prochaines années, la totalité de la génération des baby-boomers (1946-1964) sera partie à la retraite. Nous devons compenser cette perte en améliorant l'attractivité de la formation, non seulement par la sécurité de l'emploi, mais aussi grâce à une planification du personnel tournée vers l'avenir et organisée de manière durable.

Cette mission relève de la responsabilité commune des employeurs et des syndicats.

RENFORCER LA REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS DANS LES ENTREPRISES FERROVIAIRES

RENFORCER LA REPRÉSENTATION AU SEIN DES ENTREPRISES FERROVIAIRES - POINT DE VUE SYNDICAL (D-A-CH-F)

La représentation des intérêts des salariées et salariés au sein des entreprises est un facteur clé pour garantir des conditions de travail équitables dans le secteur ferroviaire. En Allemagne, en Autriche, en France et en Suisse, les représentantes et représentants sont confrontés à des difficultés similaires : pression concurrentielle accrue, numérisation, pénurie de personnel et privatisation.

Les syndicats demandent un renforcement ciblé des représentations des intérêts au sein de l'entreprise afin de pouvoir faire face efficacement à ces évolutions. Dans nos quatre pays, il faut impérativement développer davantage les droits de participation, améliorer les conditions-cadres juridiques et mettre à disposition suffisamment de ressources

Concrètement, la représentation des intérêts du personnel peut être renforcée par les moyens suivants :

- » des exemptions garanties légalement et des formations approfondies,
- » un meilleur accès aux informations et aux systèmes numériques,
- » un soutien plus poussé de la part des syndicats dans le travail quotidien,
- » et une coordination internationale des structures syndicales en vue d'imposer des normes uniformes à l'échelon européen.

Seules des représentations fortes et interconnectées permettront au personnel de défendre ses droits et de participer activement à la construction de l'avenir des chemins de fer.

EXTRÉMISME DE DROITE

NOTRE POSITION :

L'extrémisme de droite représente une grave menace pour nos sociétés démocratiques, pour la diversité au travail et pour une coexistence solidaire. En tant que syndicats actifs en Allemagne, en Autriche, en France et en Suisse, nous nous opposons résolument à toute forme d'idéologie d'extrême droite, de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie, que ce soit au sein des entreprises, dans la sphère publique ou dans le débat politique.

Nos syndicats soutiennent la solidarité, la justice et la dignité de toutes les personnes, indépendamment de leurs origines, leur religion ou leurs convictions. Ces valeurs fondamentales sont incompatibles avec les positions d'extrême droite, fondées sur l'exclusion, la haine et le nationalisme. Le secteur des chemins de fer et celui de la mobilité en général dépendent intrinsèquement de la coopération internationale, de la collégialité au-delà des frontières et de collaboratrices et collaborateurs aussi divers que la société elle-même. Les idées d'extrême droite n'ont pas leur place dans nos entreprises.

En ces temps marqués par des tensions politiques croissantes et par une polarisation de nos sociétés, nous considérons qu'il est de notre devoir de rester vigilants. Nous percevons les mécanismes à l'œuvre pour rendre toujours plus acceptables la haine, le nationalisme, le racisme et l'antisémitisme, y compris dans les institutions politiques, sur Internet et dans la vie quotidienne. **Nous nous opposons fermement à cette évolution. Les syndicats ne sont pas neutres à l'égard de la détestation des autres : nous prenons parti en faveur de la démocratie, des droits humains et de la cohésion sociale.**

Nous appelons nos membres à prendre position, sur leur lieu de travail, dans l'espace public et lors des élections. Les positions d'extrême droite ne doivent pas être banalisées – ni pendant les discussions à la pause café, ni dans les décisions politiques prises par nos dirigeants. Dans le même temps, nous demandons aux employeurs, aux directions des entreprises et aux responsables politiques de se positionner clairement contre l'extrémisme de droite, de favoriser l'engagement de la société civile et de promouvoir l'éducation à la démocratie, également au sein de nos entreprises.



Notre travail s'enrichit de la coexistence des personnes les plus diverses. Sur le quai, en cabine de conduite, au poste d'enclenchement ou dans la maintenance, des collègues issus de différents pays, cultures et modes de vie travaillent ensemble chaque jour. Cette diversité est une force, pas un problème.

Mais les postures ne suffisent pas : il faut agir avec détermination.

Nous exhortons donc le monde politique, dans nos quatre pays ainsi qu'au niveau européen, à prendre des mesures concrètes pour lutter efficacement contre l'extrémisme de droite : renforcer l'éducation à la démocratie et la sensibilisation, soutenir la société civile au lieu de la criminaliser, combattre systématiquement la haine en ligne, démanteler les réseaux d'extrême droite, s'engager clairement en faveur de la diversité dans les entreprises publiques et éliminer la discrimination dans le monde du travail.

Notre cohésion est notre force. En tant que syndicats ferroviaires, nous déclarons que l'extrémisme de droite n'a pas sa place - ni sur nos voies, ni dans nos trains, ni dans nos esprits.

Il ne faut rien céder au fascisme, que ce soit dans les entreprises, dans la rue ou dans nos parlements. Les forces d'extrême droite menacent les droits des travailleuses et travailleurs, affaiblissent la démocratie et sèment la division. Notre réponse est la solidarité au-delà des frontières.

AUGMENTER LES RESSOURCES À TEMPS PLEIN

PÉRENNISER L'ACTIVITÉ SYNDICALE POUR LES JEUNES

L'activité syndicale pour les jeunes est un élément central de l'avenir de nos organisations : elle crée les espaces nécessaires pour la codécision, la formation politique et l'action solidaire, en particulier lors du premier emploi, chez les personnes en apprentissage et les jeunes actifs en général.

Mais pour être efficace, elle requiert davantage qu'un travail bénévole : elle doit s'appuyer sur des structures fiables, permanentes et encadrées de manière professionnelle.

Nous demandons donc un renforcement ciblé des ressources à temps plein dédiées à l'activité syndicale pour les jeunes, tant au niveau local que suprarégional. Les secrétaires professionnels qui se consacrent pleinement à la jeunesse au sein des syndicats sont non seulement des interlocuteurs importants pour les jeunes membres, mais ils jouent aussi un rôle décisif dans l'organisation de séminaires, d'actions et de formes de participation. Ils assurent la continuité, soutiennent les bénévoles et contribuent à faire entendre les voix des jeunes dans le travail syndical quotidien.

Pour façonner l'avenir des syndicats, il faut investir dès maintenant dans l'activité destinée à la jeunesse – pas seulement de manière théorique, mais aussi en affectant des ressources.

Cela implique davantage de postes à temps plein, des budgets temps plus conséquents et de meilleures offres de qualification pour le travail auprès des jeunes.

C'est la seule façon de toucher durablement les jeunes, de les mobiliser et de les enthousiasmer afin qu'ils choisissent l'engagement syndical.

Impressum :

Eisenbahn- und
Verkehrsgewerkschaft (EVG)
Reinhardtstr. 23, 10117 Berlin
(Allemagne)
Etat : août 2025